

SYNTHÈSE

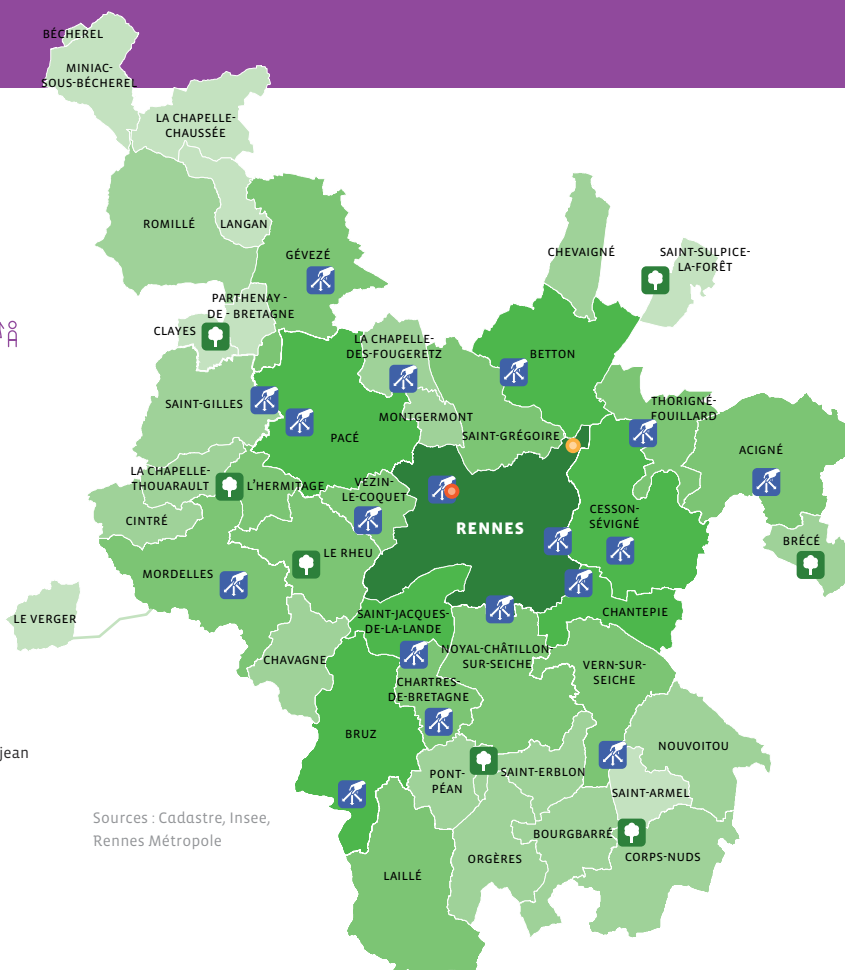
LE TERRITOIRE DE RENNES MÉTROPOLE

43 communes 438 865 habitants¹

(1) Source Insee 1/1/2018, population municipale millésimée 2015.

Déchèteries et sites de traitements des déchets ménagers de Rennes Métropole en 2017

- | | | | |
|--|----------------------------|--|---|
| | Moins de 2 000 habitants | | Déchèterie |
| | 2 000 à 5 000 habitants | | Plateforme de végétaux |
| | 5 000 à 10 000 habitants | | Unité de valorisation énergétique de Rennes Villejean |
| | 10 000 à 20 000 habitants | | Installation de stockage des déchets non dangereux des Hautes-Gayeulles |
| | Rennes : 215 366 habitants | | |



Sources : Cadastre, Insee, Rennes Métropole



COLLECTES ET TRI : LE GRAND CHAMBARDEMENT !

Début juillet, la liste des déchets recyclables est élargie à tous les emballages plastiques et aux petits aluminiums. Pour accompagner ce changement, fini les sacs jaunes, on procède aux dernières livraisons de bacs jaunes dans les pavillons et petits collectifs.

COMMUNICATION

Les importants changements en matière de collectes et de consignes de tri sont l'occasion d'une grande campagne de communication auprès de tous les foyers.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Avec l'aide de structures relais (communes et associations), Rennes Métropole met à disposition de ses habitants des broyeurs de végétaux. Objectif : inciter les habitants à valoriser leurs tailles d'arbustes au jardin, évitant ainsi d'inutiles déplacements en déchèteries ou achats d'engrais.
- Ouverture de la ressourcerie « La Belle Déchète ». Cet événement s'inscrit dans une réflexion de fond sur le réemploi des objets à l'échelle de Rennes Métropole.

DÉCHÈTERIES

- Ouverture des plateformes de végétaux de Graibusson (Corps-Nuds) et Le Perray (Saint-Erblon).
- Mise en place d'un caisson DEA sur la déchèterie de Mordelles.

MODERNISATION DE L'UVE

Fin mars, le Conseil métropolitain a voté le préprogramme de modernisation de l'UVE. Cette opération, dont le montant s'élève à près de 85 millions d'euros (hors assistance à maîtrise d'ouvrage), nécessitera 12 mois d'arrêt complet des installations de 2022 à 2023. Objectifs : optimisation de la performance énergétique de l'usine et mise en conformité avec les futures normes européennes.

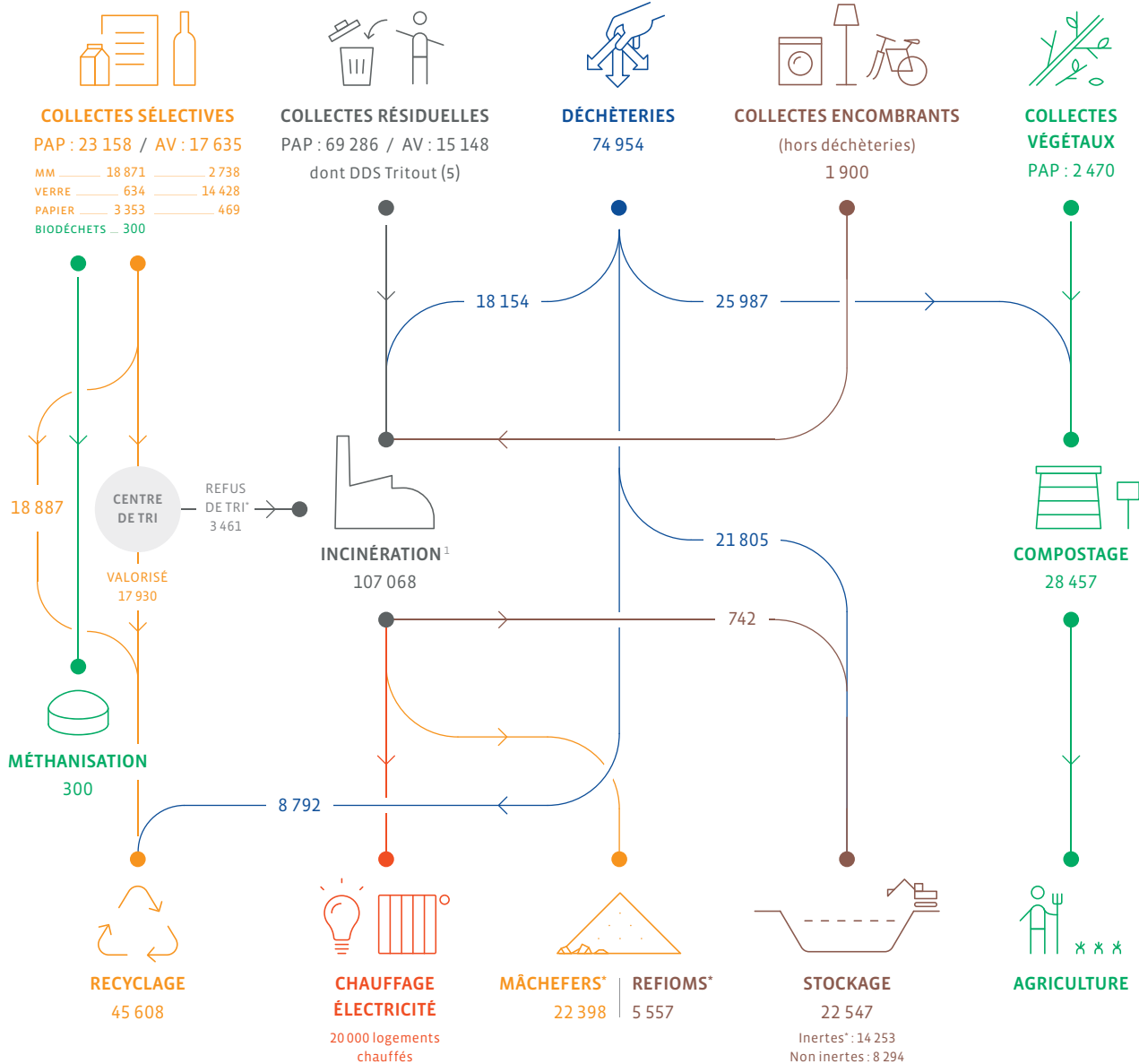
GESTION DES DÉCHETS EN 2017 (EN TONNES)

Ont été collectées 204 552 tonnes de déchets des ménages et déchets assimilés.

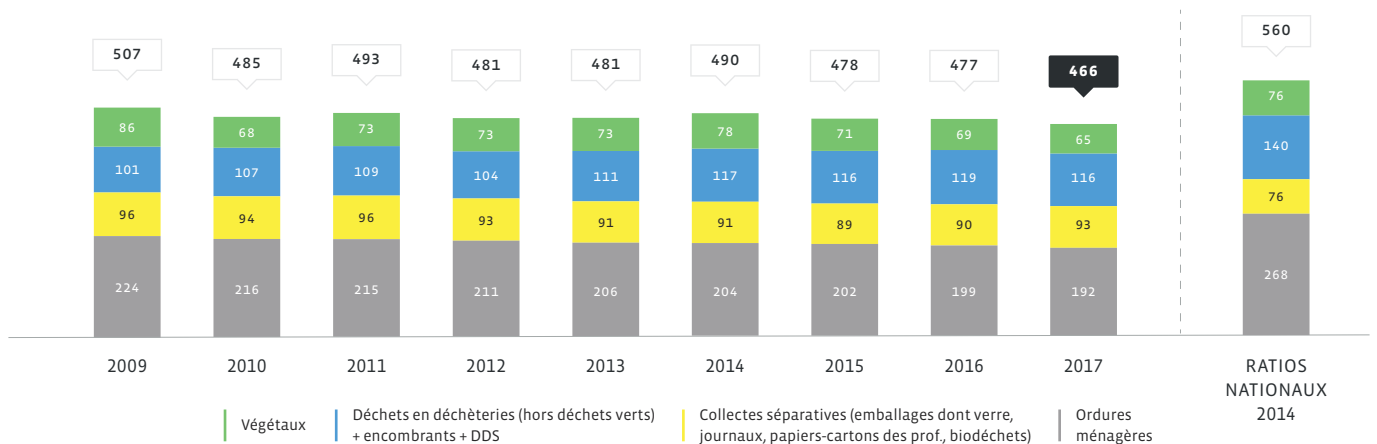
DÉCHETS COLLECTÉS PAR
RENNES MÉTROPOLE

TRAITEMENT

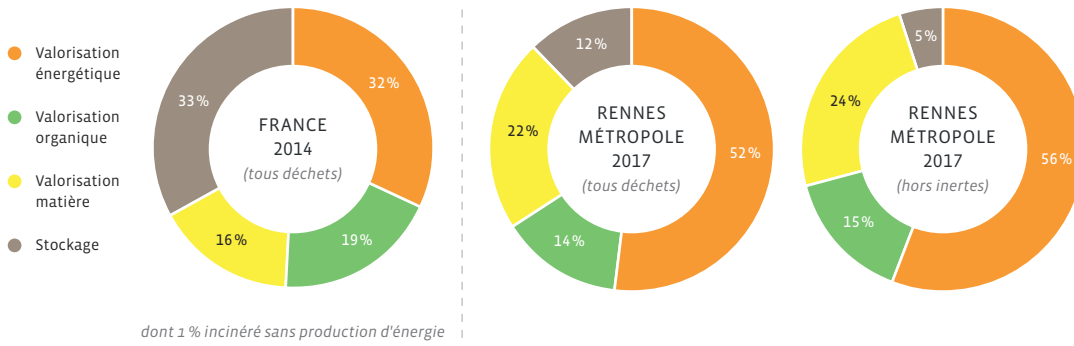
FINALITÉ



DÉCHETS COLLECTÉS (EN KG PAR HABITANT)



MODE DE TRAITEMENT DE L'ENSEMBLE DES DÉCHETS COLLECTÉS

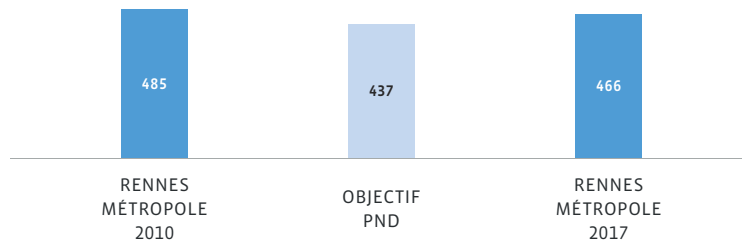


On incinère plus et on stocke moins les déchets à Rennes Métropole qu'au plan national. Le graphique de droite montre que, abstraction faite des déchets inertes, 95 % des déchets collectés, sont valorisés. Ce qui ne donne pas ce graphique, c'est la quantité de déchets que la politique locale de prévention a permis d'éviter.

LES OBJECTIFS DU PLAN NATIONAL DÉCHETS (PND) 2014-2020

OBJECTIF 2020

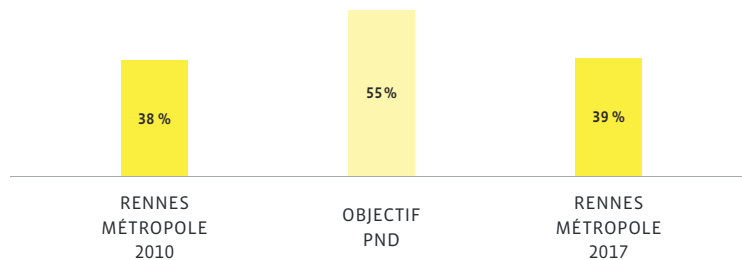
- 10 % de déchets ménagers et assimilés par habitant par rapport à 2010 (en kg/hab.)



Objectif d'autant plus ambitieux à Rennes Métropole que les quantités de déchets sont déjà faibles.

OBJECTIF 2020

Orienter vers le recyclage 55 % des déchets non dangereux et non inertes

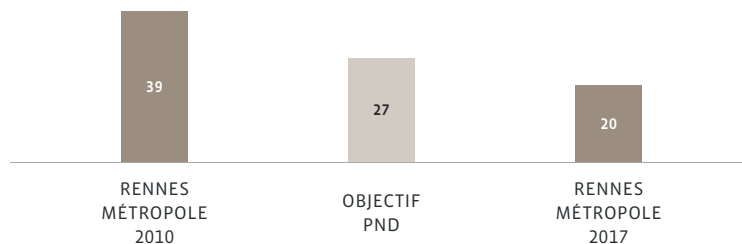


Recyclage matière + recyclage organique (compostage)

Enjeu : développer de nouvelles filières de valorisation et adapter les conditions de tri à ces filières.

OBJECTIF 2020

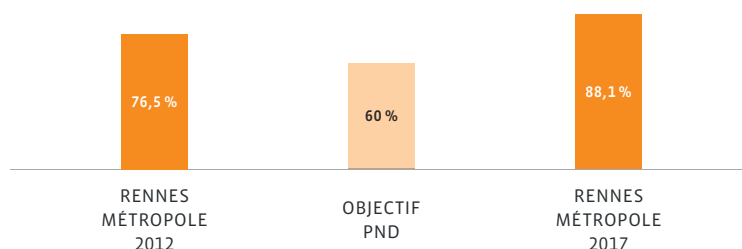
Réduire de 30 % la quantité de déchets non dangereux non inertes mis en décharge (en kg/hab.)



L'objectif est dépassé grâce aux mesures prises en 2014 : incinération des encombrants et, en cas d'arrêt technique de l'UVE, détournement vers une autre UVE plutôt que vers une ISDND.

OBJECTIF 2020

Atteindre le seuil de performance énergétique de l'UVE (60 %)



Cet indice définit le classement de l'UVE comme installation de valorisation ou, s'il est inférieur au seuil, comme simple installation d'incinération. À Rennes Métropole, le seuil est largement dépassé.

INDICATEURS FINANCIERS

FONCTIONNEMENT

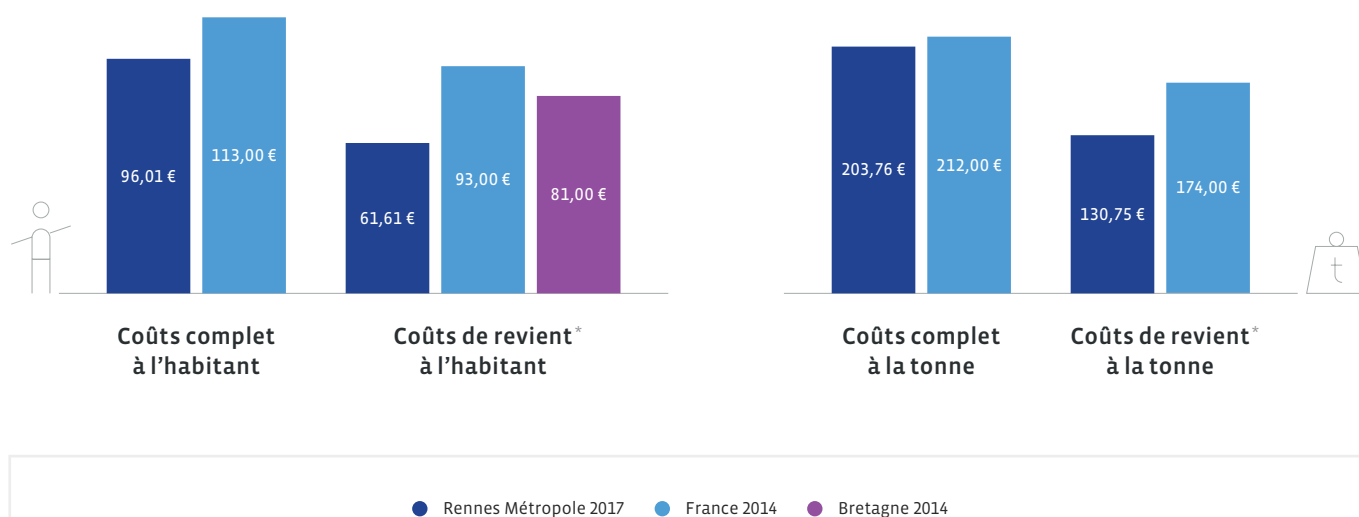
L'augmentation des dépenses (+ 2,7 %) est notamment due aux grandes campagnes de communication autour des nouvelles collectes et de l'extension des consignes de tri. Les recettes augmentent de 5,5 %. Le produit de la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères est en hausse de 1,8 %, tandis que les bonnes performances du centre de tri et l'extension des consignes de tri rapportent 900 K€ supplémentaires.

INVESTISSEMENT

Principales dépenses d'investissement, hors remboursement du capital des emprunts :

- 4 261 K€ pour l'acquisition de matériels et contenants ;
- 644 K€ pour la construction et la mise en conformité de déchèteries ;
- 344 K€ pour les travaux au centre d'enfouissement.

COÛTS (DÉMARCHE COMPTACOÛT)



Les coûts à Rennes Métropole sont en légère baisse de 2016 à 2017, et demeurent inférieurs à ceux des estimations nationale et régionale 2014 (dernières références connues à la date de rédaction du présent rapport). Les aides et recettes perçues par la métropole couvrent 35 % de ses dépenses. Notons qu'au niveau national, les coûts complets augmentent de plus de 4 % (sous l'effet notamment d'une hausse de la taxe générale sur les activités polluantes).

* Les coûts de revient sont les charges (de structure, de collecte, de traitement...) desquelles on déduit les produits perçus (ventes de matière, d'énergie, soutiens...)